**Can you…? / Can I … ?**

Théorie

1. **Le verbe « can »**

« To can » signifie pouvoir. Ce verbe est irrégulier et, lorsqu’il est conjugué, ne prend pas de « s » avec les pronoms he/she/it. La forme conjuguée est alors rtoujours indentique à l’infinitif.

 Je peux I can

 Tu peux You can

 Il peut He can

 Nous pouvons We can

 Vous pouvez You can

 Ils peuvent They can

1. **Demande à quelqu’un**

Le verbe « can » peut être utilisé pour formuler une demande à quelqu’un. Il prend le sens de « Peux-tu … ? » ou « Pouvez-vous… ? ». Il s’utilise comme en français, en échangeant le verbe et le sujet pour formuler la question.

Pouvez-vous répéter s’il vous plait ? Can you repeat please?

Peux-tu me donner ça ? Can you give me this?

Peux-tu m’aider s’il te plait ? Can you help me please?

1. **Demande de permission**

Le verbe « can » peut également être utilisé pour demander la permission de faire quelque chose. « Puis-je … ? » . Il s’utilise aussi comme le français, en inversant le sujet et le verbe pour formuler la question.

Puis-je aller aux toilettes ? Can I go to the toilet?

Puis-je ouvrir la fenêtre ? Can I open the window?

Pouvons-nous avoir une pause ? Can we have a break ?

Le mot **“please” signifie “s’il te plait »** ou « s’il vous plait » et est souvent ajouté à la fin d’une demande pour la rendre plus polie, tout comme en français.